

aussi depuis le terrain d'Opuraino jusqu'à Buroora sur environ deux cent brasser. Aaitua-a-Lepia est la propriétaire de ce terrain.
Signé: Aaitua-a-Lepia.

90. Buroora. S'étend depuis Opuraino jusqu'à le terrain de Paraita sur environ cent brasser. Il s'étend aussi depuis Lepotaa jusqu'à Buroora sur environ cent brasser. Ahupoo-a-Lepia est la propriétaire de ce terrain.
Signé: Ahupoo-a-Lepia.

91. Harehara. S'étend depuis le terrain d'Opuraino jusqu'à celle de Livi, sur environ cent brasser. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paraita jusqu'à celle de Paraita encore, sur environ cent brasser. Etata-a-Temaru est la propriétaire de ce terrain.
Signé: Etata-a-Temaru.

92. Leputahau. S'étend depuis la rue (de petite Polopua) jusqu'à le terrain de Bauua-a-Haati sur environ dix brasser. Il s'étend aussi depuis le plage jusqu'à le terrain de Puaa-a-Ulatai, sur environ trente brasser. Temachuatua-a-Paraita est la propriétaire de ce terrain.
Signé: Temachuatua-a-Paraita.

93. Lototo. S'étend depuis la rue jusqu'à le terrain de Paraita sur environ cent brasser. Il s'étend aussi depuis le terrain de Paraita jusqu'à celle de Paraita encore de l'autre côté, sur environ dix brasser. Teuana-a-Haati est la propriétaire de ce terrain.
Signé: Teuana-a-Haati.

94. Ahitorea hoo. S'étend depuis Papehaua jusqu'à le terrain de Lati wahine, sur environ vingt et une brasser. Il s'étend aussi depuis Hiootai jusqu'à le terrain de Teuana-a-Haati sur environ vingt une brasser. Paalitia-a-Degea est la propriétaire de ce terrain.
Signé: Paalitia-a-Degea.